

## Introduction

Corinne Saminadayar-Perrin

Le XIX<sup>e</sup> siècle sanctionne l'émergence d'un rapport radicalement nouveau entre l'écriture et la parole, l'écrivain et l'orateur. Jusqu'à la Révolution, la production littéraire au sens large était inséparable des pratiques discursives dont elle constituait le prolongement, l'écho, voire le substitut face aux dispositifs censitaires divers limitant les possibilités d'une prise de parole publique directe et efficace. La crise révolutionnaire provoque une reconfiguration de ces rapports et impose une remise en perspective de ces modes traditionnels de complémentarité interactive. À cet égard, il est révélateur que les hommes de 1789, puis les élites de l'Empire, aient réfléchi à la nécessaire redéfinition de la rhétorique politique dans les états modernes, où la circulation et la diffusion rapides de l'objet imprimé sous toutes ses formes tendent à supplanter l'acte oratoire effectif, ne serait-ce que parce qu'ils s'en font le relais nécessaire autant que problématique; quant à M<sup>me</sup> de Staël, elle consacre dans *De la littérature* des pages révélatrices à la redéfinition que l'expérience révolutionnaire impose à la fois aux pratiques éloquentes et à la littérature. Mais ce sont les mutations socio-culturelles et institutionnelles propres au XIX<sup>e</sup> siècle qui, en faisant de la création littéraire une pratique essentiellement médiatisée, font passer la littérature d'un modèle discursif à un modèle textuel, entraînant une métamorphose profonde assortie de tensions et de malaises.

Précisons d'emblée qu'on ne saurait analyser cette situation nouvelle comme le pur et simple triomphe de la littérature-texte sur le discours. Car le XIX<sup>e</sup> siècle reste, sinon un âge d'or, du moins un âge d'argent de l'éloquence : maints travaux récents ont mis en évidence le mouvement de «renaissance rhétorique» qui marque la période, de la Restauration aux débuts de la Troisième République ; les lieux de parole consacrés que constituent le barreau, la chaire (celle des églises et des universités) et la tribune gardent une importance politique et culturelle décisive, que révèlent les réinvestissements et les déplacements dont ils font l'objet. La constitution du mythe de l'éloquence révolutionnaire et les réflexions qu'il occasionne chez les historiens de la période, ainsi que le traumatisme de l'après-1848, ne se peuvent comprendre que si l'on prend en compte la foi profonde dont l'efficacité de la parole publique a fait l'objet durant au moins toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – et souvent après, comme en témoigne exemplairement l'œuvre de Hugo : le XIX<sup>e</sup> siècle ne cesse de refonder, de réinventer son éloquence.

Il serait donc simpliste de voir dans la construction d'un rapport nouveau entre écriture et éloquence un simple (?) phénomène de concurrence amenant dans un premier temps un divorce entre le texte et la parole, puis une collective et durable «extinction de voix» chez les gens de lettres. La question est ailleurs : les formes et les fonctions nouvelles de l'éloquence auxquelles se trouve confrontée la littérature dans la société post-révolutionnaire, dans un contexte socio-culturel de mutation et de crise, l'obligent à redéfinir ce qui fonde sa valeur propre.

La reconfiguration des rapports entre l'écrivain et l'orateur déclenche une réaction double et à bien des égards paradoxale. D'un côté, la littérature, au moins (et pas seulement) avant 1848, reste hantée par la nostalgie de l'éloquence, et se pense sur le modèle du discours dont elle revendique les prestiges et les pouvoirs. Le rêve d'une toute-puissance performative du texte littéraire, comme d'une absolue transparence au Moi et au monde, va souvent de pair avec une mythologie de la parole – ainsi, le Lamartine «désenchanté» de *Graziella* fait de la lecture à haute voix de *Paul et Virginie* l'expérience privilégiée d'une relation fusionnelle avec le peuple, la (les) «voix romanesque(s)» prenant leur revanche sur une éloquence politique, celle des mages romantiques, dont l'échec de 1848 a montré les limites. La littérature constituerait le territoire de prédilection où pourrait émerger une parole autre, porteuse d'une vérité inaudible dans l'espace de l'éloquence publique, et susceptible d'une véritable efficacité démocratique et esthétique.

Or, c'est justement cette fonction compensatoire qui amène les écrivains à définir inversement la spécificité de leur écriture dans sa prise de distance par rapport à la « parole parlée » et à ses usages sociaux. En ce sens, la littérature ambitionne d'ouvrir un espace réflexif où se révèlent et s'éprouvent les langages constitués, le « prêt-à-parler » d'une époque et d'une société, afin de mettre en perspective les représentations et les enjeux qu'elles recouvrent – mise en perspective qui vaut aussi comme mise en accusation : si la littérature entre en conflit avec la parole, c'est aussi parce qu'elle ambitionne de la refonder en vérité.

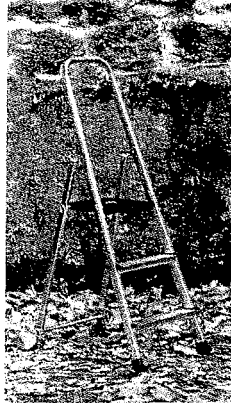
La question – politique et littéraire – de la représentation est au cœur de ce rapport ambigu entre écriture et parole, littérature et rhétorique. Le système parlementaire propre aux démocraties modernes suppose en effet une réflexion sur la notion même de représentation, dans tous les sens du terme : comment fonder la légitimité discursive des députés, alors même que la pensée romantique conçoit la parole du peuple comme inaudible parce qu'inexprimée et inexprimable dans l'espace de la parole publique ? Plus radicalement : alors que la « comédie politique » de la monarchie de Juillet ou du Second Empire semble invalidée par son mode même de fonctionnement (il est symptomatique que les métaphores du spectacle voire de la farce conditionnent les visions littéraires et journalistiques de la politique, comme l'image et la caricature contemporaines), le véritable porte-parole du peuple n'est-il pas l'écrivain, celui qui sait faire de son texte la chambre d'échos où viennent se croiser les voix du présent, rendant ainsi la parole à ceux que les institutions excluent de leur territoire discursif ? La littérature construit ainsi une sorte de laboratoire rhétorique où s'élabore une représentation de l'éloquence qui se veut aussi modélisation : il s'agit, en marge d'autres champs disciplinaires traditionnels ou en voie de formation, d'établir une pragmatique du discours en tant que pratique sociale, c'est-à-dire d'en construire une contre-représentation à visée critique et heuristique.

Reste que ce partage écriture/parole est toujours à redéfinir et à réinventer : il ne permet jamais à l'écrivain de se targuer d'une position en surplomb qui lui permettrait de mettre en perspective les diverses stratégies et conduites discursives auxquelles il n'aurait nulle part et aucun intérêt. Si la littérature affirme son détachement, sa volontaire distance par rapport aux usages sociaux de l'éloquence, c'est justement parce que l'époque multiplie les espaces nouveaux (et souvent conflictuels) de confrontation. Ainsi, la presse, dont l'essor marque l'une des mutations les plus importantes de la période, brouille dangereusement les frontières :

l'écriture y devient parade, gesticulation énonciative qui rappelle les comédies de la tribune et souvent s'en inspire, cependant que la parole sociale infiltre et informe le texte, démontrant l'inquiétante emprise des langages constitués sur le geste même de l'écriture (la presse est à la fois un conservatoire de clichés et un atelier où se cherche sans cesse l'éloquence de la modernité). D'ailleurs, si l'éloquence politique a quelque chose d'une parade foraine, ne le doit-elle pas aussi (surtout?) au fait que la vie parlementaire n'acquiert de véritable impact sur la nation qu'au travers des comptes rendus dans les journaux, lesquels traitent des débats à la Chambre sur le modèle de la chronique théâtrale? – on songe aux camérillistes que Balzac caricature dans la *Monographie de la presse parisienne*, ou aux analyses de Louis de Cormenin. En ce sens, la presse incarne l'envers (plus que l'inverse) du texte littéraire comme révélateur des pratiques sociales de l'éloquence: d'où l'inquiétude, voire le vertige, de la littérature devant «l'article de journal et le discours politique, ces deux moules si vulgaires de la pensée au XIX<sup>e</sup> siècle» (Barbey d'Aurevilly). Inquiétude et vertige d'autant plus difficiles à gérer que la littérature, fût-ce sur le mode de la plus violente dénégation, ne peut plus désormais se concevoir sans le journal.

À une époque où les sciences humaines en gestation trouvent dans la littérature leur premier espace d'expérimentation et d'expression, comment le texte littéraire contribue-t-il à fonder une sémiotique et une pragmatique des discours constitués et des pratiques sociales de l'éloquence? Par quels moyens l'œuvre littéraire peut-elle revendiquer une vérité et une légitimité représentative qu'elle dénie aux usages institutionnels de la parole publique? Comment le texte peut-il à la fois prétendre mener à bien le «démontage impie» des mystifications de l'éloquence, et en réinvestir les fonctions et les pouvoirs? Telles sont les questions que nous ont posées ces «Spectacles de la parole» dont les textes du XIX<sup>e</sup> siècle multiplient les représentations.

Cet ouvrage est issu d'un travail de recherche collectif mené pendant deux ans (2000-2002) à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne, dans le cadre d'un séminaire de recherche puis de journées d'études prolongeant nos précédents travaux consacrés à *1848, une révolution du discours* (Éditions des Cahiers intempestifs, 2001). Nous avons volontairement privilégié dans nos approches le croisement disciplinaire, et tenté d'analyser les «Spectacles de la parole» en rendant compte de l'extrême variété des modes textuels qui les mettent en scène: cette variété révèle la diversité des enjeux qu'engage l'exploration par le texte littéraire de l'éloquence en spectacle.



## Table des matières

Introduction, Corinne Saminadayar-Perrin .....	5
<b>Première partie - L'écriture/l'éloquence .....</b>	<b>9</b>
Y a-t-il encore une éloquence politique après la Révolution? L'exemple du discours parlementaire sous la monarchie de Juillet, Anne Vibert .....	11
Pratiques scolaires du discours (1815-1870), Corinne Saminadayar-Perrin .....	65
Semence de paroles à l'usage de la conversation. Le <i>Dictionnaire de la lecture</i> , Jacques-Philippe Saint-Gérard .....	83
En relisant Albert Cassagne, Rémy Ponton .....	123
La rhétorique de «J'accuse», Alain Pagès .....	135
<b>Deuxième partie - Paroles en spectacle .....</b>	<b>147</b>
La parole antique en spectacle. L'oralité dans les représentations de la tragédie <i>Brutus</i> de Voltaire pendant la Révolution française, Hans-Jürgen Lüsebrink .....	149

---

Paroles d'ailleurs, Philippe Dufour .....	165
Spectacles bavards de paroles muettes: les parlers paysans dans les romans de George Sand, Éric Bordas .....	197
Silence et parole dans l'«Orientale» des <i>Châtiments</i> , Sarga Moussa .....	213
Scènes de tables: Hugo et les tables parlantes, Daniel Sangsüè .....	225
Se taire et le dire: la poétique de la parole chez Laforgue, Jean-Pierre Bertrand .....	243
Troisième partie - L'écrivain/l'orateur .....	263
Tirades et tartines, Balzac et l'éloquence, Aude Déruelle .....	265
Parole utile, parole futile: la rhétorique auctoriale face aux discours du monde (à propos d' <i>Illusions perdues</i> ), Christèle Couleau .....	291
«Quel conte allez-vous faire à de telles gens?» Pouvoirs de la parole préfacielle balzacienne face aux lecteurs du XIX <sup>e</sup> siècle, Claire Barel-Moisan .....	319
«L'art et le journalisme sont incompatibles»: l'effort des petites revues dans le spectacle de la critique fin-de-siècle, Yoan Vérilhac .....	345
Chorégraphies manifestaires, Hélène Millot .....	361
Conclusion, Jean-Yves Mollier .....	375